

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 24 juin 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZIGONZALEZ - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHIAN représentée par Catherine PILA - Mireille BALLETTI représentée par Richard FINDYKIAN - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Loïc BARAT - Mireille BENEDETTI représentée par Andrée GROS - Sabine BERNASCONI représentée par Dominique TIAN - Jacques BESNAÏNOU représenté par Marcel MAUNIER - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Jérôme ORGEAS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Stéphane RAVIER - Jean-Claude DELAGE représenté par Gérard CHENOZ - Nouriat DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - José GONZALEZ représenté par Yves BEAUVAL - Annie GRIGORIAN représentée par Lionel VALERI - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Nathalie LAINE représentée par Mireille BALOCCO - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Marc LOPEZ - Bernard MARANDAT représenté par Jocelyne TRANI - Janine MARY représentée par Hélène ABERT - Xavier MERY représenté par Jean MONTAGNAC - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Solange BIAGGI - Marie MUSTACHIA représentée par Jeanne MARTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Dany LAMY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Eric LE DISSES - Julien RAVIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Martine RENAUD représentée par Marie-France DROPY OURET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Daniel HERMANN - Isabelle SAVON représentée par Kheira ZENAFI - Jean-Louis TIXIER représenté par Régine GOURDIN - Martine VASSAL représentée par Laure-Agnès CARADEC - Josette VENTRE représentée par Michèle EMERY.

### Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Bruno GILLES - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Laurent LAVIE - Virginie MONNET-CORTI - Christyane PAUL - Marine PUSTORINO-DURAND - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 24 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **HN 068-111/16/CT**

### **■ Participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au fonctionnement de l'association la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode - Anciennement Cité Euroméditerranéenne de la Mode et l'Institut Mode Méditerranée DPEATSV 16/14594/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

La Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (MMMM) créée le 26 novembre 2010 résulte de l'absorption et de la fusion de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode que Marseille Provence Métropole subventionnait et l'Institut Mode Méditerranée.

Elle regroupe dans un même lieu 3 Maisons indissociables : Maison de la Formation – Maison de la Création – Maison des Evénements Economiques et Culturels. Elles ont pour objectif de positionner Marseille et la filière Mode-Habillement dans une stratégie Economique et Culturelle Méditerranéenne.

Cette association est présidée depuis 2014 par Matthieu GAMET, PDG de Kulte, marque incontournable dans l'univers du prêt à porter local et national.

MMMM a pour objet de promouvoir et de développer le secteur de la Mode, du Textile, de l'Habillement et de l'ensemble de ses industries et services connexes avec une vocation internationale et plus particulièrement à Marseille et dans les pays localisés autour de la Méditerranée.

#### **Présentation de la MMMM :**

- La MMMM, seule structure référente reconnue sur le plan régional, national et euro-méditerranéen
- Une filière attractive et internationale, 19 000 emplois en région
- Un Espace Mode de 1000m<sup>2</sup> en plein quartier d'affaire et de culture au coeur d'Euroméditerranée
- 3 savoir-faire associés : La Formation, La Création et les Evènements Economiques et Culturels
- Une formation élitiste : 60 étudiants internationaux issus de formation universitaire AMU Master 1&2 (Management des Métiers de la Mode et du Textile) et privée IICC Mode (Licence Styliste, Chef de Produit)
- Une pépinière régionale : 200 jeunes entreprises créatives de mode et d'accessoires
- Un programme annuel : ateliers, coaching personnalisé, développement commercial sur le territoire et dans les salons professionnels...
- Un projet unique en Europe le Mediterranean Fashion Prize (MFP)<sup>®</sup> : 41 lauréats jeunes entrepreneurs de mode euro-méditerranéens
- Un nouvel événement pour 2016 OPENMYMED, ouverture de la Méditerranée vers le monde à travers différents événements
- Un espace événementiel : la M Galerie, 350 m<sup>2</sup> pour produire des évènements économiques et d'image vers les prescripteurs et le grand public

#### **Un réseau :**

- Média web : 231 000 visiteurs uniques (m-mmm.fr), 95 000 visiteurs uniques pour le pass creamode (passcreamode.com)
- Un réseau média print : plus de 180 parutions

#### **Objectifs :**

- Installer durablement tous les savoir-faire professionnels

**Signé le 24 Juin 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016**

- Déceler, former, perfectionner et transmettre les compétences nécessaires aux étudiants et aux jeunes entreprises de mode installés sur le territoire de Marseille, sa Région et en Méditerranée
- Faire de la Cité Phocéenne, le Phare de la Mode en Méditerranée

## **BILAN 2015**

La mission prioritaire de la MMMM est l'accompagnement des Jeunes Entreprises de Création  
Cette mission repose sur 3 objectifs majeurs :

- Poursuivre leur émergence, leur reconnaissance et leur développement
- Conforter le développement des marques créatives en s'appuyant sur un réseau de distribution régional, national et à l'export
- Accroître leur visibilité

Un programme d'actions innovantes répondant aux besoins des entreprises et aux objectifs fixés : de l'émergence au développement de l'entreprise et de la création à la promotion de la marque.

Nous constatons une dynamique forte en termes de création d'entreprises. En 2015, la MMMM a collaboré avec 22 marques (+15% par rapport à 2014), 10 boutiques à Aix participent pour la première fois, 15 pour Marseille dont 60% participent pour la première fois et 18 retombées médiatiques. Depuis 9 ans, 150 marques ont participé dont 17 devenues des « success story ».

## **En quelques chiffres :**

Une formation élitiste : 60 étudiants internationaux

Une pépinière régionale : 200 jeunes entreprises créatives de mode et d'accessoires

Un projet unique en Europe : 31 lauréats jeunes entrepreneurs de mode euro-méditerranéens

Un réseau média web : 231 000 visiteurs

Un réseau média print : 180 parutions

## **Programme d'action prévisionnel 2016**

### **➤ Accompagnement et Conseil**

En 2016, la MMMM continuera à recevoir et conseiller les jeunes inscrits dans une démarche de création ou de développement et apportera son aide à ces jeunes entrepreneurs afin de développer et de pérenniser leur activité. Ils bénéficieront de rdv individuel avec des experts référents qui analyseront leur positionnement, leurs faiblesses et leur potentiel.

Ils rencontreront également des intervenants dans le domaine de la communication, image, protection de la marque qui viendront animer des Master Class tout au long de l'année.

La MMMM les aidera à commercialiser leur produit en les associant à des événements commerciaux et d'image. Leur actualité sera relayée sur le site de la MMMM et ses réseaux.

### **➤ M Major**

La MMMM lancera une nouvelle édition du concours M Major.

Une sélection des 10 nouveaux talents à suivre avec un programme annuel. Nouveauté cette année partenariat avec l'école Axe Sud (top5 en France).

### **➤ Partenariats boutiques et concept store**

La MMMM a parmi ses missions celle de faciliter la commercialisation de jeunes marques au travers de partenariats avec les structures professionnelles : multimarques, grands magasins, concept stores...

En 2016, la MMMM renouvellera ses partenariats avec les concept store MuCEM, Jardin Montgrand, Lifestore les Docks... la Foire Internationale de Marseille, Happy Market...

Elle initiera également de nouveaux partenariats avec des boutiques éphémères et des grands magasins et centres commerciaux : Galeries Lafayette, le Printemps, Centre Bourse, Terrasse du Port,...

➤ **Itinéraire Mode**

L'objectif de cette action : faire découvrir les jeunes marques émergentes (prêtes-à-porter-féminin, masculin accessoires) soutenues par la MMMM, dans les boutiques sélectives de Marseille et d'Aix-en-Provence

En 2016, Itinéraire Mode fête ses 10 ans, et à l'occasion les partenariats boutiques/créateurs seront élargis, le parcours inaugural sera repensé afin d'offrir au large public la possibilité d'y participer et de découvrir les jeunes créateurs et boutique.

➤ **Mediterranean Fashion Prize (MFP)**

La MFP a pour objectif de fédérer une nouvelle génération d'entrepreneurs de mode reliés par la Méditerranée et faire de la Cité Phocéenne le révélateur de talents.

Le concours Mediterranean Fashion Prize (MFP) existe depuis 2010 et ouvert aux jeunes marques de mode installées dans 10 pays de la rive sud de la Méditerranée : Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie.

L'édition du MFP 2016 est élargie à 19 nouveaux pays de la rive sud de la Méditerranée avec une sélection de 10 lauréats. Ces lauréats seront présents à la Fashion Week à Paris en Octobre 2016.

➤ **Communication et image**

La MMMM continuera en 2016 à faire de la veille sectorielle formation, industrie régionale, études, culture, international... sur le site m-mmmm.fr et les réseaux sociaux.

Elle permettra ainsi aux acteurs de la filière régionale de bénéficier de retombées médiatiques régionales et nationales importantes.

La MMMM sera à nouveau le relais pour les médias via ses relations presse.

Le budget prévisionnel 2016 s'élève à 1.060.000 euros (2015 : 1.336.273 euros).

**Les dépenses prévisionnelles sont :**

Achats et services extérieurs :	247.960 euros
Charges de personnel :	169.870 euros
Autres services extérieurs :	641.030 euros
Impôts et Taxes :	1.140 euros
<b>Total dépenses</b>	<b>1.060.000 euros</b>

**Les recettes prévisionnelles sont :**

– <b>Financements privés</b>	<b>514.000 euros dont :</b>
<b>Financement privé</b>	487.500 euros

**Caisse des dépôts**

Action OPENMYMED	15.000 euros
Action MFP	10.000 euros
Adhésions	1.500 euros

– <b>Financements publics</b>	<b>546.000 euros dont :</b>
-------------------------------	-----------------------------

**Conseil Régional Paca**

Action MFP	50.000 euros
Action M Major	20.000 euros

**Conseil Départemental :**

Service entreprises	230.000 euros
Service culture	30.000 euros

**Métropole d'Aix-Marseille-Provence :**

Signé le 24 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

<b>CT Marseille Provence :</b>	
Subvention de fonctionnement	50.000 euros
Subvention action OPENMYMED	30.000 euros

<b>CT Pays d'Aix :</b>	
Subvention action Itinéraire Mode	10.000 euros

<b>Ville de Marseille :</b>	
Culture/action OPENMYMED	30.000 euros
Economie/action M Major	20.000 euros
Commerce : action Itinéraire mode	10.000 euros

<b>Ministère de la culture (DRAC)</b>	
Action OPENMYMED	40.000 euros

<b>CCIMP</b>	
Action Itinéraire mode	10.000 euros
Action OPENMYMED	10.000 euros

<b>CMA 13</b>	
Action M Major	6.000 euros

**Total recettes** **1.060.000 euros**

La part des financements privés représente 48,50 % du total des recettes.  
La part des financements publics représente 51,50 % du total des recettes.

Les actions proposées par la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode s'inscrivent dans les orientations de la Métropole.

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération formant vœu au Conseil de la Métropole relatif au soutien de l'association la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode pour son fonctionnement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

**Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d’Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

**OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

**Signé le 24 Juin 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016**

## CONSIDERANT

- L'intérêt de soutenir la création et le développement des TPE innovantes de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, en leur proposant des locaux et services adaptés ainsi qu'un accompagnement renforcé ;
- L'enjeu majeur que représente cette opération pour la Métropole d'Aix-Marseille-Provence en termes de développement économique et d'emplois ;
- La cohérence avec la stratégie de développement économique de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le contrat de ville intercommunal, notamment son pilier « développement de l'activité et de l'emploi » ;
- Que l'Europe a intérêt à renforcer ses liens avec les pays méditerranéens avec lesquels elle sous-traitait, et accroître conjointement leurs productivités pour résister à la concurrence des pays asiatiques ;
- Que l'amélioration de la valeur ajoutée passe par la création et l'innovation et que le développement des marchés par la communication et la mise en commun des ressources ;
- Que l'initiative de MMMM de rassembler les professionnels de sept pays dans un partenariat opérationnel contribue à maintenir et développer la filière Textile – Habillement, notamment sur le territoire métropolitain.

## DELIBERE

### Article 1 :

Le Conseil de territoire émet le vœu auprès du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence que soit adoptée par délibération la subvention de fonctionnement d'un montant de 50.000 euros pour 2016.

### Article 2 :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité  
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 24 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016